

Erratum

Générale

colonial

## Erratum n° n°26 Erratum à la décision n° 350 du 30 octobre 1919, relative aux heures d'ouverture et de fermeture des bureaux

n°26

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
30 octobre 1919

Numéro JO  
n° 277 du 30/11/1919

Date du numéro  
30 novembre 1919

### TEXTE INTÉGRAL

J. O. No 276 du 31 octobre 1919, page 356, Au lieu de : Le matin, de 8 heures à 11 heures 1/2, Lire : Le matin, de 7 heures 1/2 à 11 heures.